

La salle Harold-Shenkman est une salle de théâtre avec ouverture de scène, d'une capacité de 500 sièges et dotée d'une acoustique, d'un équipement et de sièges d'avant-garde. La scène a une superficie de 338,16 m² (3640 pi²) et est recouverte d'un plancher flottant. Elle peut servir aux représentations de théâtre, de danse ou musicales, à la projection de films et de vidéos, ou accueillir des événements littéraires, des chorales, conférences ou tout autre événement. C'est un espace à « services complets ».

Installations et services – (aucuns frais supplémentaires pour le client)

- **Services de bénévoles**
 - équipe d'accueil
 - équipe de plateau pour les organismes sans but lucratif (selon la disponibilité)
- **Services de la production**
 - aire de chargement - partager
 - loges
 - salles d'habillage
 - foyer des artistes
- **Services au public**
 - Vestiaire et bar autorisé
- **Publicité et marketing**
 - À la conclusion d'un contrat de location, notre service de marketing communiquera avec votre responsable des communications concernant les possibilités de marketing.

TARIFS	Note	Régulier	Organisme sans but lucratif
Frais de location relatifs aux installations (<i>obligatoire</i>)	Tarif journalier (16 heures) <ul style="list-style-type: none"> ▪ De 8 h à minuit 	1 050 \$	735 \$
	Tarif majoré (8 heures) <ul style="list-style-type: none"> ▪ De minuit à 8 h 	1 050 \$	735 \$
	Tarif horaire majoré <ul style="list-style-type: none"> ▪ De minuit à 8 h 	131 \$	92 \$
	Tarif journalier (sans spectacle) <ul style="list-style-type: none"> ▪ Du dimanche au jeudi seulement ▪ Exemples : répétitions, journées d'installation 	875 \$	575 \$
	Tarif de location hebdomadaire <ul style="list-style-type: none"> • 7 journées consécutives • Une journée de relâche gratuite par semaine. 	5 880 \$	4 116 \$

Services de billetterie (<i>obligatoire</i>)	Frais minimum de 365 \$ ou 10 %	Frais minimum de 205 \$ ou 6 %
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Selon des frais minimums ou un pourcentage, le plus élevé des deux prévalant, excluant la TPS. ▪ Inclus dans le prix annoncé sont la TPS et le frais de traitement de 3.50\$. 		
Billets gratuits	1,25 \$/billet	0,45 \$/billet
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Aucuns frais pour les 25 premiers billets gratuits imprimés pour chaque spectacle. 		

Les tarifs entrent en vigueur le 1er juillet 2010 et peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TPS s'il y a lieu. La TVH remplacera la TPS à compter du 1^{er} juillet 2010.

PERSONNEL ET SERVICES		
Techniciens – (obligatoire - minimum un technicien de productions théâtrales - membres du SCFP)	période minimale de 4 heures	25 \$ tarif horaire
<ul style="list-style-type: none"> Autres techniciens : technicien du tableau de contrôle de l'éclairage, technicien du tableau de contrôle audio, technicien aux rideaux et technicien aux projecteurs Les organisations sans but lucratif ont à leur disposition l'équipe de bénévoles de plateau. S'il n'y a pas de bénévole disponible, un technicien membre du syndicat SCFP sera engagé et son intervention sera facturée au taux applicable. 		
Gérant de salle (<i>obligatoire</i>)	période minimale de 5 heures <i>Comprend deux heures de travaux préparatoires et trois heures pour la représentation</i>	125 \$ par représentation 25 \$ de l'heure pour chaque heure supplémentaire
Préposé à l'entrée des artistes (<i>obligatoire</i>)	période minimale de 4 heures	16,50 \$ tarif horaire
Vente de souvenirs et commissions (<i>facultatif</i>)	comprend les services d'un préposé aux ventes	75 \$ par représentation ou 15 % du montant brut des ventes, le plus élevé des deux prévalant

FRAIS SUPPLÉMENTAIRES
<p>Assurance-responsabilité civile - L'utilisateur doit fournir une preuve d'assurance responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels d'un montant d'un million de dollars (1 000 000 \$) (exempte de TVH). La Ville d'Ottawa doit figurer à titre d'assuré additionnel sur le certificat d'assurance. Veuillez vous renseigner pour obtenir les taux des primes offerts dans le cadre de la police d'assurance de la Ville d'Ottawa.</p> <p>SOCAN – (licence de droits d'exécution) La Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique exige le versement de redevances pour l'exécution de pièces de musique devant public. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de la SOCAN et de ses tarifs, rendez-vous sur le site www.socan.ca. TVH applicable.</p> <p>CMRRA – (Recording Rights License) Si vous voulez faire un enregistrement, prier de se renseigner à propos d'un permis CMRRA (Canadian Musical Reproduction Rights Association).</p>

Les tarifs entrent en vigueur le 1er juillet 2010 et peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TPS s'il y a lieu. La TVH remplacera la TPS à compter du 1^{er} juillet 2010.

LOCATION D'ÉQUIPEMENT – OPTIONNELLE		TARIF PAR JOUR	TARIF PAR SEMAINE
Piano (partager entre la Salle Harold Shenkman et le Théâtre Richcraft)	Piano à queue de 9' <i>Steinway Concert</i>	68 \$	272 \$
Accordage de piano	Un accordage (obligatoires)	125 \$	
Projecteurs pivotants		31 \$ chaque	124 \$ chaque
Baie de contrôle		250 \$	1000 \$
Microphone sans fil		100 \$	250 \$
Projecteur d'image-écran		250 \$	500 \$
Abri d'orchestre		Les frais concernent uniquement le temps consacré à l'installation par le personnel.	
Théâtre à avant-scène prolongée		Les frais concernent uniquement le temps consacré à l'installation par le personnel.	
Plancher de danse réversible de style arlequin		142 \$	568 \$
Ruban adhésif pour plancher de danse réversible de style arlequin		25 \$ par rouleau	
Ruban adhésif pour plancher de danse en panneau dur (Masonite)		21 \$ par rouleau	
Plancher de danse en panneau dur (Masonite)		20 \$ - 80 \$ dépendant des dimensions	
Tables recouvertes	Usage sur scène seulement	14 \$ par table	

FRAIS PAYÉS PAR LES ACHETEURS DE BILLETS	
Frais de service – 3,50 \$ par billet acheté	
Le prix du billet inclus :	a) la TVH et b) les frais de service (3,50 \$) c) à noter que les frais de service sera de 3.75\$ pour les événements en vente à compter du 1 ^{er} novembre 2010
Traitement de la commande d'abonnement	5 \$ par commande

Veillez envoyer votre demande de location à :

Sarah Conn – Commis des services de réservation
245 Centrum Blvd. Ottawa ON K1E 0A1

Courriel : Sarah.Conn@ottawa.ca
Téléphone : 613-580-2424, poste 15930

Les tarifs entrent en vigueur le 1er juillet 2010 et peuvent changer sans préavis. Les tarifs sont assujettis à la TPS s'il y a lieu. La TVH remplacera la TPS à compter du 1^{er} juillet 2010.